



14ème législature

Question N° : 97177	De M. Arnaud Viala (Les Républicains - Aveyron)	Question écrite
Ministère interrogé > Aménagement du territoire, ruralité et collectivités territoriales		Ministère attributaire > Économie
Rubrique >banques et établissements financiers	Tête d'analyse >services bancaires	Analyse > distributeurs de billets. zones rurales.
Question publiée au JO le : 05/07/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 22/11/2016 Date de renouvellement : 25/04/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Arnaud Viala appelle l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales sur le fonctionnement des bureaux de poste en milieu rural et des distributeurs automatiques de billets de banques postales. En effet les distributeurs automatiques de la Banque postale dans certaines zones rurales cessent d'être approvisionnés en raison du fait qu'ils nécessitent une mise aux normes. Ces mises aux normes sont parfois effectuées dans un délai très long et dans certains cas ne sont pas effectuées du tout. Cette situation prive les habitants de certaines communes d'un service de proximité essentiel et contribue à l'isolation des populations en milieu rural. Il lui demande d'avertir les dirigeants de la Banque postale afin de procéder aux mises aux normes des distributeurs automatiques qui s'imposent afin de restituer ce service aux populations en zones rurales.